

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [4]

Rubrik: Cantons actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fribourg

Pour un nouveau portrait

(bg) — Elles sont venues du canton mais aussi de Romandie et même de Zurich pour apporter leur pierre à ce nouveau portrait de femme que le Centre des liaisons des Associations féminines fribourgeoises leur proposait de faire à l'occasion d'une « Journée de rencontre et d'échanges », le 18 mars. Nous en avons profité pour faire un petit sondage : accomplissent-elles un travail rémunéré ?

Il en est résulté que, pour participer à une telle journée, il faut être orienteuse professionnelle, avocate ou assistante sociale sinon bénévole ou présidente des employées de banque. La plupart des salariées ne peuvent s'absenter un mercredi pour expliquer leurs difficultés à être « partenaires professionnelles et civiques »...

Les sujets abordés lors de cette journée le sont périodiquement dans FS. Plutôt que de les résumer, nous avons donc préféré glaner quelques



Ce n'est pas parce que vous êtes une femme qu'on vous colle tous les sales boulots ; si on vous colle les sales boulots c'est parce que vous avez un sale boulot.
Dessin paru dans le bulletin 3/86 du Career Women's Forum.

petites phrases révélatrices. Lorsque les femmes demandent une AVS plus équitable à leur égard, elles sont « accusées d'être ignares des principes économiques élémentaires ».

Constater que les places sont prises par les hommes en matière de pouvoir économique, c'est se demander comment monter dans un train bondé pour faire un voyage. Réponse : il faut décider de changer la répartition des sièges.

A Genève, 62 % des femmes employées supérieures ne sont pas mariées. Le temps partiel,

synonyme de responsabilités nulles ? Pouvoir choisir son temps de travail selon les périodes de la vie, pour elle et lui, est-ce vraiment impossible ? Une femme entrant dans une banque peut-elle exiger « un plan de carrière » à l'instar de ses collègues masculins ?

On a entendu des rappels, des conseils : il faut apprendre à sa fille qu'il faut programmer sa vie professionnelle ; lui rappeler de payer sa cotisation AVS dès 20 ans : passer entre les gouttes, conduit à des lacunes de cotisation lourdes à porter à 62 ans.

L'union libre est considérée par le Tribunal fédéral comme une société simple : le conjoint qui reste au foyer est sous « contrat de travail » avec l'autre conjoint et doit payer l'AVS. En règle générale, les femmes sont mal informées sur leurs droits et quand elles le sont, elles n'osent souvent pas les affirmer ! Pire : quand elles « réussissent », elles l'attribuent à leur bonne étoile, à leurs collègues masculins, à leurs capacités. Tous les séminaires de l'après-midi sont arrivés à la même et unique conclusion : l'objectif à atteindre est d'assouplir les rôles sociaux et de laisser chacun-e libre de choisir la vie qui lui convient sans avoir à en subir les conséquences néfastes à quelque niveau que ce soit.

Mais les femmes sont pratiques : l'agressivité qui règne dans l'économie se répercute au niveau des emplois, ce qui signifie qu'il y a loin de la coupe aux lèvres !

8 mars à Lausanne

L'AVS en point de mire

(rc) — A Lausanne, la Journée internationale des femmes a été placée sous le signe de l'égalité hommes-femmes dans l'AVS, avec une soirée d'information et de débat organisée principalement par les femmes du POP, mais à laquelle d'autres organisations, comme le groupe de Lausanne de l'ADF, étaient représentées. Ce fut une occasion de redire que faire passer à 63 ans l'âge de la retraite pour les femmes signifierait réaliser l'égalité à reculons.

Béatrice Desplands, juriste, s'est attachée à montrer la si-

tuation défavorable de certaines catégories de femmes par rapport aux assurances sociales, notamment les femmes divorcées. (Voir à ce propos le dossier que nous consacrons, dans ce même numéro, au système des trois piliers.) Pas étonnant, a-t-elle conclu, qu'un des principaux « îlots de pauvreté » en Suisse soit constitué de femmes âgées et seules.

L'inégalité dans les assurances sociales est liée aux inégalités dans le monde du travail. Elles sont nombreuses, ainsi que l'a montré Jacqueline Gury, présidente de la CRT romande.

Inégalités devant le temps de travail d'abord. Inégalités devant la formation et l'emploi ensuite : En Suisse, les femmes constituent une réserve de main-d'œuvre qu'on engage en période d'expansion et renvoie à la maison quand il y a récession. Il est urgent de permettre l'accès des femmes à tous les emplois, par le développement de leur formation, mais aussi par le partage des tâches domestiques et une protection efficace de la maternité.

Les inégalités de salaire sont bien connues ($\frac{1}{3}$ de moins pour les femmes). Elles pénalisent les femmes pendant toute leur vie active, et plus gravement encore à l'âge de la retraite.

Neuchâtel

Information, mon beau souci !

(ib) — Fort de 23 sociétés adhérentes et de plus de 80 membres individuels, le Centre de liaison de sociétés féminines neuchâteloises a vécu une année 1986 riche d'activités.

La présidente Mme Marlyse Rubach, en charge depuis une année, présentait donc un rapport fort intéressant lors de l'Assemblée générale le 17 mars dernier.

Rappelons-en les points forts :

- grande concentration d'efforts sur l'ouverture le 22 mai 1986, de Centr'elle, bureau d'information pour les femmes et lieu de rencontre ; tous les renseignements peuvent y être demandés touchant au travail, droit, loisirs, enfant, vie conjugale, formation, recyclage, etc.
- Deux membres du Centre de

liaison et deux membres de l'ADF Neuchâtel ont assuré les permanences pour les deux ouvertures mensuelles ; une trentaine de personnes s'y sont adressées ;

- pour mieux informer ses membres, le Centre de liaison publie depuis 1986, un bulletin d'information. L'INFO, paraissant 4 fois par an, a permis d'informer sur les manifestations des diverses sociétés, de divulguer des arguments contradictoires sur les votations fédérales, etc. Cette initiative répond à un réel besoin et un appel est lancé à toutes les associations pour faire usage de ces colonnes. Parution en mars, juin, septembre et décembre ;
 - la journée d'automne sur le thème « L'image de la femme dans les médias » a connu un grand succès avec 150 participantes. Nous l'avions relaté ;
 - en place depuis 30 ans, le Service de consultations juridiques change de responsable et innove. Mme Henriette Induni, juriste, a remplacé Mme Gabus-Steiner, fidèle depuis le début. Dès mai prochain, une deuxième consultation mensuelle est proposée, concernant particulièrement le nouveau droit matrimonial. Mme Michèle Grüner, avocate renseignera sur les domaines touchés par ce changement.
- Quelques changements ont été enregistrés au comité qui se présente comme suit : Mmes Marlyse Rubach, présidente ; Henriette Induni, vice-présidente ; Liliane Terraz, Madeleine Rollier, Anne Vuille, Claudine Béguin, Marianne Givord, Annette Challandes, Maryse Masoni et Françoise Nussbaum, toutes membres ou assesseuses (?).

Centr'elle, horaire d'ouverture : premier mardi du mois, de 9 h à 11 h ; troisième jeudi du mois, de 17 h à 19 h : Faubourg de l'Hôpital 19a, tél. 24 40 55 (aux heures de permanence).

Consultations juridiques gratuites : premier mardi du mois, de 14 h à 17 h (Mme Induni) ; quatrième mardi du mois, de 16 h à 19 h (Mme Grüner).

Prendre rendez-vous le même jour, tél. 24 24 41, entre 13 h et 14 h, Faubourg de l'Hôpital 19a.

Neuchâtel

Splendeurs afghanes

(sch) — Sous le titre « Immortel Afghanistan », le Musée d'ethnographie de Neuchâtel expose jusqu'au 19 avril quelque 130 pièces afghanes, ensemble réuni il y a une trentaine d'années et donné à fin 1986 au Musée par Agathe Salina, ancienne députée vaudoise et



Collier en argent avec dépôts d'émail.

Photo Alain Germond,
Musée d'ethnographie de Neuchâtel

membre de l'ADF. Mme Salina, qui a vécu dans plusieurs pays lointains (Vietnam, Cambodge, Pérou, Congo-Brazza-ville) a passé deux ans en Afghanistan comme expert de l'UNESCO en éducation féminine. Ouverte à autrui et curieuse des gens et de leur histoire, elle fut fascinée par les richesses culturelles du pays et c'est avec infiniment de respect pour ce peuple qu'elle présentait cette collection lors du vernissage de l'exposition.

Cherchez la femme...

(ib) — L'année dernière, le Centre de liaison neuchâtelois a participé à l'enquête communale des Centres romands auprès des banques et grands magasins. En question, la répartition hommes/femmes parmi les cadres supérieurs. Quarante-deux questionnaires envoyés aux entreprises de tout le canton pour un maigre 8 % de réponses. Qu'on se le dise : en Pays de Neuchâtel, aucune femme n'occupe un poste de cadre supérieur dans les banques et grands magasins touchés. Des arguments soulevés, nous apprenons que la femme, avec charges familiales, interrompt son activité à une certaine époque, accumulant un retard par inaction professionnelle ; une formation supplé-

mentaire serait nécessaire et toute femme n'est pas prête à cela !

Les têtes galonnées qui peuplent les établissements bancaires ont passé sous les drapés l'équivalent de quelques maternités. Paradoxe, ces absences-là sont plutôt bénéfiques pour l'ascension professionnelle.

Il ressort de l'enquête en général que le cadre de sexe féminin a un... cadre de vie de célibat ou sans enfant.

Valais

Filles en échec à Martigny

(fl) — Stupeur et émoi dans la population octoduriennne : 41 % des filles entrées au Cycle d'Orientation l'automne passé n'ont pas atteint le fatidique 4 de moyenne exigé pour les branches principales au terme du premier trimestre. Contre 15 % chez les garçons. Discrimination ? Inégalité de traitement ? La question reste ouverte si l'on sait que la mixité, bien que pronée par la loi valaisanne, ne sera pas introduite au Cycle d'Orientation de Martigny avant l'automne 1989.

Pour l'heure, ce taux d'échecs aberrant a incité un groupe de maîtres primaires et de parents d'élèves à ouvrir le débat dans la presse locale : étant donné que les filles réalisent des résultats scolaires égaux sinon supérieurs aux garçons à l'école primaire, qui est mixte, comment se fait-il qu'elles échouent en si grand nombre au CO ?

Cilette Cretton le relevait dans *Le Confédéré* : « Il est donc paradoxal que, dès l'âge de 12 ans et à Martigny seulement, la vapeur soit renversée au point que les deux-cinquièmes des filles ne parviennent pas à suivre avec profit un enseignement établi à l'intention des deux sexes. S'il n'y a pas de différences essentielles dans les programmes, il faut donc bien admettre que les deux seules variables possibles sont : le système d'évaluation du travail et la qualité de l'enseignement dispensé. » Le collège Sainte-Jeanne-Antide (CO des filles) a effectivement la réputation de placer très haut la barre des exigences. On rétorquera que c'est une garantie pour une formation plus solide. Mais à quel prix ? « Combien ne tentent

même pas d'accéder à une école du deuxième degré, persuadée qu'elles n'auront de toute façon aucune chance de succès ? » Un seul remède à cela : la mixité, qui garantit un enseignement et une évaluation équitables pour garçons et filles.

Les enseignants de Sainte-Jeanne-Antide ripostent : les élèves mis en échec (filles et garçons) sont, pour la très grande majorité, domiciliés à Martigny même : il ne s'agirait donc pas d'un problème de mixité mais de disparité entre la ville et les autres communes du district. Dès lors, de deux



Désormais, le mal est fait.

chooses l'une : ou bien les maîtres primaires de Martigny sont incompétents, ou bien ceux des communes avoisinantes pêchent par excès de zèle en axant leur effort sur les branches principales au détriment d'autres matières !

Notre propos n'est pas ici de trancher. Les autorités scolaires ont d'ailleurs déjà pris l'affaire en main : des tests seront effectués ce printemps dans les deux cycles. En attendant le mal est fait et... qui paie les pots cassés ?

Jura

Villa Kassandra : ouverture en juin

(nr) — Nous vous avions présenté, dans notre édition de janvier, le projet de la Villa Kassandra, lieu de rencontre et de formation réservé aux femmes à Damvant. La date d'ouverture de la Villa Kassandra est désormais fixée au mois de juin.

Vingt cinq personnes, femmes et enfants, réparties en

deux groupes, pourront y être accueillies. Pour permettre aux mères de profiter au maximum des activités du centre, les enfants seront confiés à une jardinière.

Le programme est actuellement mis sur pied. On pourra, en l'espace d'un week-end ou d'une semaine, suivre des cours de danse, de théâtre, d'expression corporelle et orale, de cuisine végétarienne, de peinture, de jardinage biologique, de droit et de tarot. Les femmes auront également l'occasion, au cours de ces rencontres, d'échanger leur point de vue sur les différents problèmes du couple et prendre ainsi un peu de recul. La villa Kassandra accueillera prochainement un groupe du service complémentaire féminin, qui lors d'une session de travail, aidera à construire un sauna. Les futures animatrices, Mmes Berlowitz, Rérat et Cerretelli, espèrent que le plus gros des travaux sera terminé lors de l'ouverture au mois de juin. Elles annoncent pourtant que certaines installations seront encore provisoires pendant le premier mois.

L'association se déclare très intéressée à recevoir des groupes politiques féminins.

Villa Kassandra, Damvant, tél. (066) 76 61 85.

Jura

Pour une éducation sans préjugés

(nr) — Pour marquer la Journée internationale des femmes, le Bureau de la condition féminine avait invité Catherine Valabregue, bien connue en France pour avoir contribué, dès les années soixante, à l'évolution de la condition féminine.

Un public très nombreux s'était déplacé pour écouter l'oratrice. Mme Valabregue, consultante en matière de sexismes auprès des communautés européennes, a écrit plusieurs ouvrages. On lui doit aussi l'élaboration d'un matériel pédagogique « Pour une orientation des filles dans les domaines scientifiques et techniques ». Mme Valabregue fait également partie, aux côtés de Benoîte Groult, de la Commission française de terminologie.

« Trop de filles se privent d'étudier les sciences et les ma-

thématiques ; trop de garçons se privent de faire les lettres ». C'est cette constatation qui a poussé Mme Valabregue à créer, en 1980, une association « pour une école non-sexiste ».

Pour la conférencière, le sexism est trompeur, dans les termes surtout. Les noms de métiers, par exemple, devraient être utilisés au féminin. Pour ce faire, l'éducation doit s'entreprendre dès l'enfance. En France, il existe d'ailleurs, une série de livres libérés de tout sexism.

Dans le canton du Jura, un effort a été fait du côté de l'orientation professionnelle. Le BCF propose en effet aux filles, dans une brochure, des métiers écrits au féminin, comme plombière, imprimeuse ou électrique.

La conférence aura laissé le public quelque peu sur sa faim. Le débat qui a suivi a bien montré que chacun, homme et femme, est conscient du problème du sexism. Quant à faire bouger les choses... Personne, pas même Catherine Valabregue, malgré sa grande expérience, n'a pu apporter de solution.

Première jurassienne

Mme Michèle Brahier, au bénéfice d'un brevet d'avocat, a été nommée présidente du Tribunal de district de Delémont. Elle est la première femme à occuper un tel poste dans le canton du Jura.

Genève

En bref

- L'Association Solidarité Femmes en Détresse s'appelle désormais **Solidarité Femmes**. Ses responsables ont décidé de renoncer au terme de détresse, qui suggère trop une image de femme victime et figée dans son malheur. Rappel de l'adresse : CP 2831, 1211 Genève 2.
- Le Centre F-Information, en collaboration avec l'AMCF-AFM, a édité une notice explicative sur la **Séance de conciliation** à l'intention des couples en instance de divorce ou de séparation. Tél. (022) 21 28 28 ou (022) 20 78 11.

Genève

Le bureau de l'égalité est né

(jbw) — Un bureau de l'égalité des droits entre hommes et femmes est institué par arrêté du Conseil d'Etat du 18 février 1987. Ce bureau a les tâches suivantes.

1. Eliminer toutes les discriminations contenues dans la législation genevoise.
2. Effectuer des études et des enquêtes sur la situation des femmes dans le canton.
3. Informer la population et les associations ainsi que les services de l'administration sur les questions concernant l'égalité des droits, mais également recueillir des informations, c'est-à-dire recevoir les doléances des femmes, et pourquoi pas des hommes.

Le bureau est supervisé par une commission présidée par le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police. Elle est composée d'au moins 6 représentantes d'associations féminines genevoises, d'un représentant de chaque

parti politique et de représentants des départements intéressés.

Cette commission conseille et soutient le bureau dans ses activités.

Pour renforcer cet organisme mis en place directement par le Conseil d'Etat, le peuple devra se prononcer sur un article constitutionnel ainsi formulé :

« L'homme et la femme sont égaux en droit. Il appartient aux autorités législatives et exécutives de prendre les mesures pour assurer la réalisation de ce principe et aux autorités judiciaires de veiller à son respect. »

La délégue à l'égalité n'est pas encore choisie, et le budget dont elle va disposer n'est pas encore connu. On parle de Fr. 300 000.— à Fr. 500 000.— à inscrire au budget 1988.

Genève

Statistiques promises pour fin 1987

(jbw) — Il aura fallu le changement d'un conseiller d'Etat et l'opiniâtreté de certaines féministes pour obtenir que le service cantonal de statistique

identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale



entrepreneur une étude globale sur la situation de la femme à Genève.

C'est ce même service qui, en 1985, à la suite d'une motion au Grand Conseil, avait fourni des chiffres explosifs sur les heures consacrées au travail ménager (Cf FS avril 1985). Voici, en avant-première, le plan de cette étude :

1. La population féminine du canton

- Situation des femmes en comparaison de celle des hommes
- L'évolution 1970-1980

2. L'activité professionnelle

- Actives/inactives
- Secteurs d'activité
- Professions
- Situation dans la profession

3. L'activité procréatrice

- Evolution de la natalité
- Quelques indices de fécondité
- Perspectives

4. Structure familiale

- Femmes seules
- Femmes/type de ménage
- Situation dans le ménage

Et voici ce qu'en dit Jean-Philippe Maître, conseiller d'Etat : « Les quatre chapitres résumés ci-dessus seront traités dans l'optique de la statistique descriptive et donneront donc une photographie de la situation des femmes du canton sous les divers angles retenus. Le rapport résumera ainsi de manière synthétique l'ensemble des renseignements disponibles sur la situation des femmes dans le canton de Genève et tirés des recensements fédéraux de la population de 1970 à 1980, ainsi que des recensements fédéraux des entre-

prises de 1975 à 1985. Cette étude sera probablement complétée par la suite, une fois que les résultats du recensement de la population qui aura vraisemblablement lieu dans le courant du printemps 1990 seront connus. »

Ces chiffres nous permettent peut-être enfin de montrer que la femme mariée qui exerce une activité professionnelle peut difficilement élever 2 ou 3 petits enfants sans aide rémunérée... Que de conséquences pour les assurances sociales !

Agenda

Joséphine Butler : assemblée générale

Elle aura lieu le **mercredi 29 avril 1987**, au Centre paroissial de Malagnou, 3, chemin Rieu, **Genève**, de 10 h à 17 heures.

A 14 h 15 : conférences publiques par Mme Dorette Fert : « Notre perception de la prostitution », ainsi que par Mme Aline Saurer : « Du foyer d'accueil à SOS Femmes : rupture ou continuité ? ».

Vers un futur au féminin

Un **Symposium des femmes** sur ce thème aura lieu à Bâle (lieu de la catastrophe écologique de Schweizerhalle), les **25 et 26 avril** prochain, soit un an après Tchernobyl. Ses organisatrices veulent faire apparaître la nécessité d'un changement dans l'échelle de nos valeurs, qui fasse une plus large place à la qualité de la vie, à la sincérité et à la créativité. **Margarita Papandreou**, présidente de l'Union des femmes grecques, et **Leni Robert**, conseillère d'Etat bernoise, fourniront une introduction à la réflexion des participantes, qui se déroulera en groupes de travail portant sur les problèmes éthiques relatifs à l'évolution de la génétique, sur les muta-

tions du monde du travail, l'écologie au féminin, la signification de la sécurité, l'école, la politique extérieure. Lieu : Gymnase Baümlihof, à Riehen. Début des travaux : 12 h 30 le samedi, 8 h 45 le dimanche. Pour obtenir le programme détaillé et tous les renseignements nécessaires, prendre contact avec Rose-Marie Baechtold, La Colchide, 1880 Bex, tél. (025) 63 14 51.

Assemblée des déléguées de l'ASF

Elle aura lieu à Genève, à l'Hôtel Noga Hilton, les **16 et 17 mai**. Au programme, entre autres, une conférence du professeur **Gilbert Etienne** intitulée : « Regards sur le tiers monde ». Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de l'Alliance de sociétés féminines suisses, case postale 101, 3048 Worblaufen.

Ateliers d'écriture

Pour retrouver ou découvrir une écriture personnelle, libérée des contraintes scolaires et des stéréotypes littéraires, vous pouvez vous inscrire à deux ateliers résidentiels.

Heitenried : du 8 au 10 mai, dans une ferme fribourgeoise en pleine campagne. Prix : 300 francs, pension comprise.

Vaison-la-romaine (Provence) : du 20 au 24 juillet. Prix (stage + repas) : 500 francs. Logement en sus (hôtel, camping, dortoir).

S'inscrire auprès de Mary-Anne Barbey, avenue Belles-Roches, 1004 Lausanne.

La femme à prendre ou à laisser

C'est ce titre un peu provocateur que la Fédération suisse des femmes protestantes a choisi pour célébrer son 40e anniversaire, les 24 et 25 avril au Bürenpark, Bürenstrasse 8, à Berne, dans le cadre de son Assemblée des déléguées. **Marga Bührig**, dr en théologie et membre fondatrice de la FSFP, parlera de ses propres expériences et des perspectives d'avenir. Une table ronde réunira différentes personnalités sur le thème de la Journée. Programme détaillé au Secrétariat de la FSFP, Wintherturerstrasse 60, 8006 Zurich, tél. (01) 363 06 08.

Groupes ORPER, à Lausanne

Quatre groupes vous sont proposés ce printemps : **Approche de l'analyse transactionnelle** (début le 22 avril), **Vivre et agir au meilleur de nous-mêmes** (début 28 avril), **Connaissance de soi par la créativité** (début 4 mai). Peut-

on choisir le courant de sa vie ? (début 9 mai).

Groupes de 6 à 8 personnes, se déroulant dans la journée (matin et/ou après-midi), prix : 240 francs pour 5 à 8 séances selon les groupes. Pour obtenir plus de renseignements et s'inscrire, s'adresser au Centre de liaison des associations féminines, Eglantine 6, 1006 Lausanne, tél. (021) 20 04 04, de 9 heures à 12 h.

Lyceum-Club Groupe vaudois

Rue de Bourg 15
1003 Lausanne

Vendredi 10 avril, 17 heures

Irène Yegoroff dans une causerie consacrée à un grand auteur russe : Gorki. Entrée non-membres : 3 francs.

Vendredi 24 avril, 17 heures

Anne-Marie Redard dans : « Les Martin de Morges : un graveur, des peintres, un sculpteur, un écrivain ». Entrée non-membres : 3 francs.

Vendredi 1er mai, 17 heures

Récital de **Suzy Labarque-Perron**, pianiste (Paris), lauréate du prix du Lyceum-Club vaudois au concours du Lyceum de Suisse. Au programme, des œuvres de L. van Beethoven, J. Brahms, F. Mendelssohn et H. Salquin. Entrée non-membres : 7 francs.